

# Maitriser les aides financières à la rénovation énergétique

Durée : 1 jour (7h)



## Objectifs

- Comprendre et expliquer aux clients les conditions d'application des aides fiscales à la rénovation énergétique.
- Établir les documents obligatoires et identifier le profil des clients pour définir les aides cumulables qui leur sont adaptées.
- Faire émerger le bénéfice des aides dans les argumentaires commerciaux.

## Public concerné

Artisans et entreprises du bâtiment spécialisés dans la rénovation énergétique, responsables d'opérations, bailleurs sociaux, monteurs d'opérations immobilières.

## Niveau de connaissance préalable requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Parler, lire et écrire français
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication, division)

## Contenu pédagogique

Présentation du contexte général

Définition des objectifs du Grenelle de l'Environnement, des enjeux environnementaux, des marchés de travaux induits par ces réformes et les atouts d'un conseil client adapté.

Les mesures fiscales de la Loi de Finance

- L'éco-prêt à taux 0 (éco-PTZ) : les conditions d'obtention, son champ d'application, les montants accordés
- Exemples concrets de « travaux induits »
- Le CITE (Crédits d'Impôts Transition Energétique), la TVA à taux réduit, ...
- Les autres aides (institutionnelles, régionales, collectivités, fournisseurs d'énergie...)
- Les possibilités de cumul de toutes ces aides.
- Mise en application/études de cas sur un projet de rénovation énergétique

## Moyens pédagogiques

La formation s'articule autour de phases théoriques et démonstratives qui sont ensuite exploitées lors d'études de cas concrets.

## Moyens techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM en fin de formation.

**Le + de la formation : maitriser les conditions d'application des aides fiscales à la rénovation énergétique disponibles.**

technique tout développement durable

couvreurs plombiers chauffagistes

électriciens

plâtriers peintres

paysagiste - vrd travaux publics

menuisiers charpentiers

maçons carreleurs

serruriers métalliers

métiers de la pierre

prévention sécurité

formations tertiaires

formations diplômantes